

Informations anniversaire



BIOPARC GENÈVE

Activité

Nous vous donnerons rdv à 13:45 à l'entrée du Bioparc pour votre activité. Tous les participants suivront un de nos médiateurs nature vers le lieu de la première animation (prairie) pour que tous participent à l'activité ludique « dans la peau de mon animal préféré ». Cette animation consiste à réaliser un petit parcours ludique afin d'en découvrir plus sur cet animal et de comprendre comment il vit, se déplace et se nourrit. La deuxième animation est la rencontre avec ce fameux animal préféré choisi.

/! Pour le choix anniversaire sur le thème des lémuriens :

Si le groupe est composé de 10 personnes ou - : le nourrissage se fait à l'intérieur de l'enclos en **deux** groupes.

Si le groupe est composé de + 10 personnes (max 15): Seul l'enfant qui fête son anniversaire et un adulte accompagnant peuvent rentrer dans l'enclos en contact des lémuriens. Les autres membres du groupe ne peuvent participer qu'à l'extérieur à cette deuxième activité.

/! Pour le choix anniversaire sur le thème des Wallabies:

Le groupe entier (max 15 personnes) participe au parcours et au nourrissage.

Infos supplémentaires : prévoir des vêtements adaptés à une sortie en extérieur et à la météo (chaussures fermées, imperméable en cas de pluie etc.)

Vous pourrez ensuite visiter avec vos invités le reste du parc en autonomie (pas de visites guidée avec le médiateur nature du Bioparc), aussi longtemps que vous le souhaitez durant les heures d'ouverture (09h30 – 16h). Les enfants doivent en tout temps être encadrés par un adulte responsable.

Organisation du goûter

La fête se déroule dans la tente événement (non chauffée). Des tables et bancs sont à votre disposition à l'intérieur, vous y avez accès dès 12h30 pour décorer et organiser l'espace à votre convenance. Nous mettrons à l'abri si besoin le gâteau (possibilité de le mettre au frigo en fonction de sa taille) et les autres objets que vous apporterez.

Les services, couverts, décorations, boissons et gâteaux sont à votre charge (non fourni sur place).

Le Lieu doit être libéré à 16h au plus tard (nous vous recommandons l'horaire de 13h-15h30 pour vos convives).

Informations anniversaire



BIOPARC GENÈVE

Age des enfants

Il n'y a pas de limite d'âge (âge recommandé: dès 3 ans) mais les activités nécessitent de pouvoir se déplacer en autonomie et de comprendre les règles.

Nombre de participants

15 enfants max. (adultes accompagnants non inclus) en fonction de l'âge des enfants nous vous recommandons d'être au moins 2 adultes.

Paielement pour membres et non-membres

Le tarif de l'anniversaire est de 170.- (+50.- de caution en espèces, rendus à la fin de l'anniversaire) pour les membres annuels. Ne vous inquiétez pas si vous n'êtes pas encore membre annuel: le tarif de 220.- (+50.- de caution en espèces, rendus à la fin de l'anniversaire) qui s'applique vous donnera automatiquement l'adhésion membre d'une année pour vous et toute votre famille (foyer). Vous aurez non seulement des tarifs préférentiels sur toutes les activités du Bioparc, vous recevrez également le journal trimestriel et le calendrier. Le paiement se fait sur place le jour même en arrivant en espèces, par carte bancaire (sauf American Express) ou par TWINT. Nous ne demandons pas d'acompte et ne faisons pas de facture.